

Le Pouliguen

may



La ville en travaux





Suite au Téléthon, la cellule de coordination locale a remis un chèque de 10 027 euros à l'Association française contre les myopathies (AFM).



Juste après Pâques, le square des Bôles de Goustan, à la Minoterie, était rebaptisé « René et Simone Chotard » en l'honneur de l'ancien Maire du Pouliguen et son épouse.



À la Pentecôte, la 17^e édition de l'Open international d'Ultimate « Yes but Nau » attirait 24 équipes françaises et étrangères.



En janvier, une cinquantaine de nouvelles familles étaient accueillies au Pouliguen.



En avril, les ateliers de la rue des Marais exposaient pour la première année à la salle Marcel Baudry.



En mai, les commerçants pouliguennais participaient à la Fête internationale des marchés avec pour slogan : « J'aime mon marché ».



En février, les carnavaliers -déguisés sur le thème du cirque- défilèrent dans le centre-ville.



Fin avril, le salon « Nau Belles rencontres » faisaient découvrir aux visiteurs les trésors de la petite édition.



Fin mai, les bulbes non stockés par la Ville étaient redistribués gratuitement aux habitants.



En mars, les résidents d'une dizaine d'établissements pour personnes âgées, se rejoignaient au Pouliguen pour revisiter, sur scène, les Fables de la Fontaine.



Le 21 mai, les amateurs de glisse se sont retrouvés sur le port pour le Roller tour, initié par le Conseil municipal des jeunes.



Début juin, une classe du collège Jules Verne s'est vue remettre le Coup de cœur académique pour son court-métrage réalisé avec Ciné'Phare (voir page Facebook « Non au harcèlement à l'école » du Ministère de l'Éducation)

Culture ou sport ? Et pourquoi pas les deux...



Annaïck Le Nozach,
Adjointe aux sports



Alain Pichon,
Adjoint à la culture

Skate-park, gymnase, tribunes du stade, boulodrome, aires de lancers et de sauts... les projets sportifs sont nombreux actuellement. Et demain ?

Les travaux en cours s'avèrent nécessaires : on parle d'entretien et d'accessibilité des bâtiments, d'économies d'énergie et de confort des utilisateurs. Pour le boulodrome, nous devons déplacer les boulistes et les joueurs de pétanque qui occupaient un local en centre-ville pour pouvoir y construire un centre médico-social et des logements. À l'avenir, nous envisageons la création d'un city-stade. Nous voulons par ailleurs continuer à soutenir les manifestations sportives.

Je tiens à féliciter les compétiteurs qui portent haut les couleurs du Pouliguen et tous ceux qui pratiquent en loisir. Bravo aux bénévoles qui s'investissent de manière désintéressée pour dynamiser notre commune. Merci aux éducateurs et aux entraîneurs pour leur travail auprès des jeunes et des moins jeunes, ainsi qu'à l'Office municipal des sports (OMS), toujours force de proposition. Je salue aussi la contribution des services municipaux à cette réussite.

Le Pouliguen est une ville sportive reconnue et c'est grâce à l'implication de tous. Gardons cet esprit d'équipe !

Les Jeudis du port, les Classiques... cette saison, les animations vont à nouveau dynamiser Le Pouliguen. Et cet hiver ?

En 2015, les premiers Jeudis du port recevaient le plébiscite immédiat des visiteurs et des acteurs de la vie locale. Nous réitérons l'expérience, dans un esprit populaire, familial et festif. Pour cette nouvelle édition, nous avons œuvré afin qu'il y ait davantage d'animations déambulatoires. Pour les Classiques, nous recevrons des musiciens dont le talent s'accompagne toujours du plaisir de jouer en public. Pour les Journées du patrimoine, nous espérons le succès inédit de l'an dernier. Enfin, le festival « A Nau Voix » viendra clôturer cette saison en douceur. Nous recevrons notamment Julie Zenatti, la remarquable interprète de Fleur-de-Lys dans la comédie musicale Notre-Dame de Paris.

Cet hiver, l'orgue sera en cours d'installation au sein de l'église Saint-Nicolas et la rénovation de la salle André-Ravache sera étudiée. Côté événementiel, je suis en recherche permanente de nouveaux concepts susceptibles de fédérer tous les publics.

J'adresse un grand merci aux bénévoles de la quarantaine d'associations culturelles et à l'Office municipal de la culture et des loisirs (OMCL) qui contribuent largement à animer Le Pouliguen, dans un esprit constructif.

Notre sens de l'accueil, c'est ensemble que nous le cultivons le mieux...

Directeur de la publication : Yves Lainé • **Rédactrice en chef :** Vanessa Plumas • **Rédaction :** Vanessa Plumas, Sophie Brun (p. 11), Danielle Papion de l'association Les Greniers de la Mémoire (p. 12), Cap Atlantique (« Le Bon geste » p. 20), Anne Degroote (p. 25) • **Iconographie :** Ville du Pouliguen, sauf mentions particulières • **Une :** Œuvre collective de l'Atelier pouliguennais des Marais

Mairie • 17 rue Jules Benoît 44510 LE POULIGUEN • 02 40 15 08 08 • www.lepouliguen.fr • mairie@mairie-lepouliguen.fr

N°19 - Dépôt légal juin 2016 • Tirage : 7 000 exemplaires • Distribution et réclamations : communication@mairie-lepouliguen.fr

Réalisation et impression : © 2016 - La Nouvelle Imprimerie - 02 51 75 07 07 - SIRET : 424 925 287 00015

Ce magazine est imprimé avec des encres végétales sur papier issu de forêts gérées durablement.





Résidents secondaires : bienvenue chez vous

Comme chaque année, la réunion des résidents secondaires est le moment privilégié pour faire le point, avec les élus, sur l'actualité municipale.

Mardi 2 août, 18h, salle André Ravache

Mémo

Vacances scolaires

- Été: du mercredi 6 juillet au mercredi 31 août 2016 inclus
- Toussaint: du jeudi 20 octobre au mercredi 2 novembre 2016 inclus
- Noël: du lundi 19 décembre 2016 au lundi 2 janvier 2017 inclus

Marre du démarchage téléphonique ?

Inscrivez-vous sur www.bloctel.gouv.fr. Vous serez alors protégés contre la prospection intempestive. Votre banque, les instituts de sondage ou encore les associations à but non lucratif resteront autorisés à vous contacter. Vous pouvez aussi vous inscrire gratuitement sur liste rouge ou liste orange, auprès de votre opérateur.

Ils ont été décorés

Prévention canicule : inscrivez-vous

Comme chaque année, le niveau « Veille saisonnière » du plan national canicule est activé jusqu'au 31 août. Les personnes fragiles, âgées, isolées, ou handicapées sont invitées à se faire connaître auprès du Centre communal d'action social (CCAS). Elles pourront ainsi être alertées en cas de déclenchement du niveau « Mise en garde et actions ».

La canicule correspond à trois jours consécutifs de chaleur le jour et la nuit, avec des températures supérieures à des seuils de référence établis pour chaque département. En cas de canicule, la solidarité entre les générations reste essentielle. Quelques mesures de prévention sont également à retenir :

- s'humidifier la peau ;
- ne pas sortir aux heures les plus chaudes ;
- éviter le sport ;
- maintenir son logement à l'abri de la chaleur et ventiler ;
- manger normalement ;
- boire beaucoup d'eau.

CCAS : Hôtel de Ville - 17 rue Jules Benoit - 02 40 15 08 02 - afsociale@mairie-lepouliguen.fr
Canicule info service : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe), du lundi au samedi, 8h-20h, jusqu'au 31 août

Permanences des élus en centre-ville : créer du lien



Depuis 2014, deux vendredis par mois -le premier et le troisième-, les élus tiennent une permanence en centre-ville. Interrogations sur les logements sociaux, sur la révision des listes électorales ou sur les chenilles processionnaires... les sujets abordés sont multiples.

Plus qu'un bureau des réclamations, la permanence est devenue un service qui permet d'agir sur la quotidienneté mais aussi de garantir un lien de proximité entre habitants et élus.

Anne-Marie Launay Dit Calais, conseillère municipale déléguée aux affaires du personnel, est particulièrement investie dans sa mission d'accueil et d'écoute. Elle explique son rôle : « Je transmets les remarques et les souhaits aux services concernés. Dans la mesure du possible, des solutions sont mises en œuvre. » Elle ajoute : « Dans tous les cas, l'important c'est l'échange ».

Prochaines permanences : vendredis 15 juillet, 5 et 19 août, 2 et 16 septembre, 7 et 21 octobre, 4 et 18 novembre, 2 et 16 décembre - de 10h à 12h - Point i-mobile, 19 rue du Général Leclerc.

Conseil municipal

Pour connaître la composition du Conseil, noter les dates des prochaines réunions, consulter les ordres du jour et télécharger les comptes, rendez-vous sur www.lepouliguen.fr (rubrique « Vie municipale »).



Depuis le 25 janvier 2016, Antoine Le Clanche, 24 ans, siège au Conseil municipal.



Lucien Bourdet

Le 19 mars -date anniversaire du cessez-le-feu proclamé en Algérie en 1962-, Lucien Bourdet a reçu la Médaille de reconnaissance de la Nation. À l'âge de 20 ans, il a servi en Algérie durant 29 mois. Pendant dix ans, il a été président de la FNACA* pour la ville de Plessy-Bouchard (Val d'Oise). Il est titulaire de la Croix du combattant et de la Médaille commémorative.

*FNACA: Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc, Tunisie



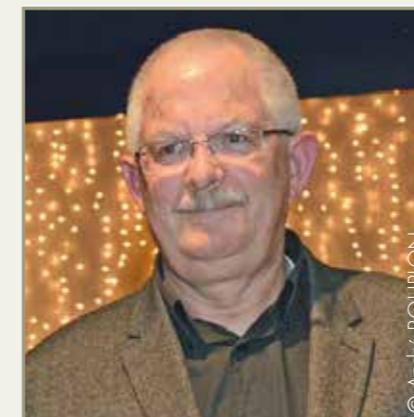
Jacqueline Colin

Lors de la cérémonie des vœux de janvier, Jacqueline Colin, présidente depuis plus de trois ans de l'association pour le don du sang bénévole de la côte d'amour, s'est vue remettre la médaille de la Ville. Le succès de ses « collectes gourmandes », organisées en partenariat avec des restaurateurs locaux, a été souligné, car elles ont permis de doubler le nombre de dons effectués au Pouliguen au cours de l'été 2015.



Yves Lainé

En avril, le Maire, Yves Lainé, a remis la médaille de la Ville à... Yves Lainé, 91 ans, natif du Pouliguen, deux fois demi-finaliste et deux fois vice-champion d'Europe et du Monde Vétérans de Tennis de table. Au sein de la Fédération française de tennis de table, Yves Lainé le pongiste, est également chargé des rencontres internationales et de la communication pour la catégorie vétérans, qui réunit près de 30% des licenciés, soit plus de 50 000 membres.



Jean-Michel Poirier

À l'occasion des vœux du Maire, Jean-Michel Poirier a été décoré de la médaille de la Ville. Depuis 2004, cet amoureux du Pouliguen est à la tête des Fous de Bassan, l'emblématique groupe de chants de marins. Toute l'année, choristes et musiciens se produisent en public. L'ensemble a également sorti trois albums en huit ans -dont le dernier en 2015-, ce qui témoigne de son dynamisme.



Francis Rochereau

En début d'année, Francis Rochereau a reçu la médaille de la Ville pour son implication dans la vie de la commune et ce, à plusieurs titres : en tant que chef d'entreprise, pour son investissement dans le social, et à la retraite dans une association caritative d'insertion. Depuis dix ans, il est membre du CCAS. Il est par ailleurs ténor au sein de la chorale Les Embruns. Il apporte également son aide à l'organisation de la Fête bretonne.

Parkinson : restez ouverts

La nouvelle antenne pouliguennaise de l'association France-Parkinson restera ouverte en juillet et Août. Aidants et aidés sont invités à se rencontrer le deuxième samedi de chaque mois à la salle de la Duchesse Anne, de 10h à 12h. Les réunions sont animées par Gwenaél Cornec et Yves Sallaud, eux-mêmes atteints de la maladie.

Plus d'infos : Gwenaél Cornec au 07 81 68 84 99
Yves Sallaud au 06 14 50 13 48

À la rentrée, j'apprends l'allemand !



Chaque samedi matin, durant 1h30, « faux débutants » et confirmés peuvent venir prendre des cours d'allemand en mairie. Les séances sont assurées par le Pouliguennais Alain Bertho, professeur à la retraite. Dialogues, saynètes... les activités sont essentiellement axées sur l'oral et privilégient la fluidité de la parole. L'enseignant indique : « Le but n'est pas de devenir bilingue, mais de s'exercer. Je compte sur la solidarité entre élèves expérimentés et ceux qui le sont moins ».

Cours : Ouverts à tous, le samedi 10h-11h30 (hors vacances scolaires) Hôtel de Ville, 17 rue Jules Benoît - **Inscriptions :** sur place - **Tarif :** 5 euros la séance - **Contact :** alain.bertho@yahoo.fr

Personnes âgées : bénéficiez d'un réseau d'entraide



Depuis 2011, un réseau d'entraide intergénérationnel s'est tissé au Pouliguen. Il est constitué de bénévoles, qui se déplacent au domicile de personnes âgées, parfois isolées, pour partager des moments de convivialité. Ensemble, séniors et bénévoles discutent, lisent, s'adonnent à des jeux ou se promènent. Si vous souhaitez qu'un membre du réseau vienne vous rendre visite, n'hésitez pas à vous inscrire auprès du Centre communal d'action sociale (CCAS). La fréquence des visites est volontairement laissée libre.

CCAS : 17 rue Jules Benoît - Du lundi au vendredi : 9h-11h45 / 13h30-17h (sauf le mercredi)
02 40 15 08 02 - afsociale@mairie-lepouliguen.fr

Lutte contre les chenilles processionnaires

Les chenilles processionnaires se nourrissent des aiguilles de pins. En cas d'infestation massive, elles peuvent lourdement affaiblir les arbres. Leur caractère urticant peut, par ailleurs, provoquer des réactions allergiques. Si vous constatez la présence de chenilles dans vos arbres, contactez la mairie. La Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles (FDGDON) interviendra en octobre pour effectuer un traitement biologique, composé de bacille de Thuringe (bactérie sans danger pour l'homme et son environnement). L'opération sera financièrement prise en charge par la Ville, à hauteur de 50 %.



Inscriptions : jusqu'au mercredi 31 août auprès du secrétariat des services techniques et développement urbain - Hôtel de Ville, 17 rue Jules Benoît - Du lundi au vendredi : 9h-11h45 / 13h30-17h
02 40 15 08 07 - st@mairie-lepouliguen.fr

Programmes jeunesse : fini le papier !



Désormais, les programmes de l'Accueil de loisirs « La Caravelle » et de l'Espace jeunes ne sont plus imprimés. Ils sont disponibles en ligne sur www.lepouliguen.fr (rubrique Jeunesse > Vie extra-scolaire).

En inscrivant votre adresse mail, vous pourrez recevoir les programmes directement sur votre messagerie.

Plus éco-responsable, plus rapide et plus pratique, la démarche se veut également plus économique.

Apprentis, étudiants : recevez une aide



Les apprentis et étudiants, dont la famille demeure depuis au moins 6 mois sur la commune, peuvent bénéficier d'aides financières accordées par le Centre communal d'action sociale (CCAS).

■ Pour les étudiants, l'allocation peut être versée à partir de la deuxième année d'études supérieures, aux jeunes de moins de 26 ans, sous conditions de ressources. L'étudiant doit être fiscalement à la charge de ses parents et louer un logement dans le cadre de ses études. L'allocation est versée mensuellement pendant huit mois.

■ Pour les apprentis, une allocation forfaitaire de 300 euros peut être attribuée à deux reprises : en première, puis en deuxième année d'apprentissage. Les ressources ne sont pas examinées.

Dossiers à retourner : avant le vendredi 16 septembre pour les étudiants, et avant le vendredi 16 décembre pour les apprentis - **CCAS :** 17 rue Jules Benoît - Du lundi au vendredi : 9h-11h45 / 13h30-17h (sauf le mercredi) - 02 40 15 08 02 - afsociale@mairie-lepouliguen.fr

Immobilier : consultations juridiques

La chambre syndicale des propriétaires et copropriétaires de Loire-Atlantique informe les propriétaires, les bailleurs et les occupants sur la législation immobilière. En juillet et août, elle tiendra des permanences à La Baule. Les particuliers pourront y rencontrer notaires, avocats, ou encore propriétaires-bailleurs, et recevoir gratuitement leurs conseils avisés.

Permanences : vendredis 15 et 29 juillet, 12 et 26 août, 10h -12h, foyer des jeunes actifs, 8 avenue des Noëlles à La Baule - **Siège :** 2 quai de Tourville à Nantes - 02 40 48 76 32

Rénover sa maison : conseils en ligne



Le Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement de Loire-Atlantique (CAUE44) délivre aujourd'hui ses précieux conseils directement en ligne sur le site www.renoversamaison44.fr. Définitions, contexte réglementaire, possibilités d'évolutions, procédés de mise en œuvre... vous trouverez désormais sur le web une multitude de fiches pratiques pouvant vous être utiles lors de la restauration ou la transformation de votre maison ancienne. Par ailleurs, les conseillers tiennent maintenant une permanence chaque semaine au siège de la structure, basé à Nantes.

Siège CAUE44 : 2 bd de l'Estuaire, Nantes
02 40 20 20 44 - www.caue44.fr
caue44@loireatlantique-developpement.fr

Faire des économies, oui !

Mais comment ?

Depuis 2014, l'État réduit le montant de ses dotations versées aux communes. C'est la « contribution au redressement des finances publiques ».

- En 2014, c'était 74 000 euros en moins pour Le Pouliguen.
- En 2015, c'était 167 000 euros encore de moins.
- En 2016, la baisse est de nouveau de 170 000 euros ;
- En 2017, la diminution serait de 85 000 euros supplémentaires.

En cumulant les réductions de 2014 à 2017, le budget annuel devra donc s'équilibrer avec 496 000 euros de moins (selon estimations formulées à ce jour). C'est considérable.

Par ailleurs, les charges augmentent :

- Les communes doivent organiser les Temps d'activités périscolaires (TAP), résultant de la réforme sur les rythmes scolaires.
- La contribution au Fonds de péréquation des ressources intercommunales (FPIC) a doublé pour Cap Atlantique, qui sollicite désormais les communes. En 2016, le montant de la participation pour Le Pouliguen s'élève à 86 000 euros.
- Autre illustration : la commune devra assumer seule la surveillance de la plage du Nau, avant le 20 juillet et après le 23 août, les compagnies de CRS étant mobilisées sur d'autres opérations, comme l'Euro 2016.



Rue des Caboteurs

Investissement

Concernant les investissements, Le Pouliguen a fait le choix de les maintenir. « Lorsqu'une collectivité investit, elle enrichit son patrimoine » indique le Maire, Yves Lainé. Et les investissements vont effectivement bon train dans la commune ; il suffit de citer les chantiers en cours : construction du boulodrome, réhabilitation des tribunes du stade Félix Monville, rénovation du gymnase Jules Verne, création d'un nouvel orgue, et bientôt requalification des abords de la gare SNCF... Ce programme ambitieux, qui contribue à l'activité des entreprises, se poursuivra en 2017. Il n'en reste pas moins maîtrisé :

- La mutualisation des marchés publics, comme pour les tribunes et le gymnase, permet, par exemple, de rationaliser les coûts.
- La politique d'achat est mesurée.
- En termes de voirie, le programme se veut pragmatique :
 - La priorité est d'abord donnée à l'entretien des rues afin de garantir leur pérennité. *Dernièrement, les avenues de Kerhaut, de l'Océan ou encore Porte-joie ont vu leur étanchéité consolidée.*
 - Lorsque des rénovations sont à effectuer, elles sont mesurées. Dans les rues du sud de la commune, les réhabilitations se veulent résolument simples et naturelles : un enrobé au centre ; un mélange terre-pierre pouvant s'engazonner sur les abords. *Ce fut récemment le cas pour le chemin des Lauriers.*
 - Les aménagements réalisés dans le centre sont adaptés tout en restant simples : enrobés grenailés sur la bande de roulement et pavés en granit sur les côtés. *Les rues Carnot, de la Marine, du Docteur le Rouzic et des Caboteurs ont été ainsi traitées dernièrement.*



Fonctionnement

Concernant les dépenses liées au personnel :

- Le remplacement des agents partant à la retraite ou mutés n'est pas systématique.
- La durée des emplois saisonniers est modulée. Cette année, le calendrier se présentant favorablement, le début des contrats a pu être fixé au 4 juillet et la fin au 28 août. Au total, ce sont ainsi 200 jours de travail économisés.

Les économies de fonctionnement, ce sont aussi les économies d'énergie :

- Côté éclairage public, les ampoules sont progressivement remplacées par des lampes moins énergivores.
- Des horloges astronomiques ont été installées à l'intérieur des armoires électriques. L'allumage et l'extinction des lumières sont donc désormais réglés sur le lever et le coucher du soleil. L'éclairage public est aussi adapté à la fréquentation des lieux. Hors centre-ville, les lumières s'éteignent dorénavant 1h plus tôt d'octobre à mars. À elles seules, ces deux mesures permettent de réaliser de belles économies : environ 5000 euros par an.
- Autre exemple d'économies à long terme : à l'école Paul Lesage, l'isolation des portes et fenêtres a été optimisée et une nouvelle chaudière gaz à condensation, mieux adaptée, a été installée.
- Des économies d'eau sont également obtenues, grâce à une gestion raisonnée du fleurissement. Les essences plantées sont sélectionnées pour leur faible consommation, comme les bégonias par exemple et même le gazon. Ronds-points et parterres sont par ailleurs simplifiés.

Certaines prestations sont désormais assurées « en régie », c'est-à-dire qu'elles ne sont plus confiées à des entreprises extérieures mais aux services municipaux.

■ C'est notamment le cas de certains travaux de voirie. Dans la mesure du possible, les chantiers sont désormais suivis, de la conception à la réalisation, par les services techniques. Dernièrement, la rue Pierre Loti et le mail Porte-joie ont bénéficié de ce traitement.

■ C'est aussi le cas du nettoyage de la plage depuis 2015, aujourd'hui géré directement par la Ville.

Enfin, conscientes de l'effort collectif à fournir, les associations qui le pouvaient, sont parvenues à modérer leurs demandes de subventions.



Il existe un autre levier pour les investissements : les emprunts « à ajuster selon nos capacités » précise la municipalité.

La dette de la commune est passée de 7 300 000 euros en janvier 2008 à 4 330 000 euros en janvier 2016, soit une diminution de 40,69%.

Loïc Debatisse, adjoint aux finances, indique : « Même si nos potentialités d'endettement restent le levier majeur du financement de nos investissements, nous devons considérer qu'il ne serait pas raisonnable de nous ré-endetter sur les bases de 2008 ».

Quel est le rôle du correspondant défense ?



Daniel Pairel
Conseiller municipal,
Correspondant défense

« La citoyenneté est étroitement liée à l'Histoire de notre pays. Aussi, en tant que correspondant défense, je participe à l'organisation d'événements municipaux, comme la célébration de la Fête nationale et les différentes commémorations. »

La fonction a été créée en 2001 par le ministère délégué aux Anciens combattants. Le Correspondant défense est un élu issu du Conseil municipal. Pour Le Pouliguen, il s'agit de Daniel Pairel. Il est localement un lien, un vecteur d'information, un point de contact pour tous, en matière de Défense : jeunes scolarisés ou non, actifs, retraités, associations, entreprises, élus... Il répond aux sollicitations autant qu'il propose des actions. Il est l'interlocuteur privilégié de la commune auprès des autorités civiles et militaires du département pour les questions de défense et de relations Armée-Nation.

Le correspondant défense a notamment un rôle essentiel en matière de solidarité et de mémoire. Concrètement, il sensibilise les jeunes générations à la mémoire des conflits. Il est en lien avec les associations d'anciens combattants pour tout ce qui concerne les actions de solidarité envers les vétérans et leurs proches.

2016 : l'année de la Marseillaise

« **Aux armes, citoyens
Formez vos bataillons
Marchons, marchons !**

« **Qu'un sang impur
Abreuve nos sillons !** »

À l'occasion des 180 ans de la mort de Rouget de Lisle, l'année 2016 est consacrée à la célébration de l'hymne national. « Ce chant prend en nous une résonance singulière. Il nous relie à l'Histoire de notre nation. Il exprime notre attachement aux valeurs fondatrices de notre République. Il doit à ce titre être respecté, célébré et partagé » indique le préfet. Au Pouliguen, des membres des chorales se rassembleront exceptionnellement le jeudi 14 juillet, à l'occasion de la cérémonie célébrant la Fête nationale, pour entonner, à l'unisson, la Marseillaise. N'hésitez pas à vous joindre aux choristes !

Programme de la Fête nationale :

- **Feu d'artifice** : mercredi 13 juillet, 23h, plage du Nau.
- **Cérémonie commémorative** : jeudi 14 juillet, 9h, rendez-vous place de la Duchesse Anne (devant la salle des fêtes), puis défilé jusqu'au Monument aux morts (quai Jules Scandeau). *Marseillaise* (voir plus haut).
- **Bal** : animé par le groupe Arkanciel : jeudi 14 juillet, 21h, quai Jules Scandeau, dans le cadre des Jeudis du port.
Des fanions bleu-blanc-rouge seront distribués par la Ville aux commerçants.

Les cérémonies patriotiques de l'année :



- **19 mars** : Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et des combats au Tunisie et au Maroc
- **Dernier dimanche d'avril** : Journée du souvenir des victimes de la déportation.
- **8 mai** : Fête nationale - Fin de la Seconde Guerre Mondiale
- **18 juin** : Appel du Général de Gaulle en 1940
- **14 juillet** : Fête nationale
- **11 novembre** : Fête nationale - Armistice, fin de la Première Guerre Mondiale
- **5 décembre** : Hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.



Depuis le 16 février 2016, l'Office de tourisme du Pouliguen est classé Catégorie 1 par arrêté préfectoral : un beau succès pour la structure. François Tabareau, délégué au Tourisme, à l'artisanat et au commerce, souligne : « **Ce résultat est exceptionnel. En France, rares sont les Offices de notre taille à avoir reçu cette distinction** ».

De 1993 à 2014, l'Office était classé 2 étoiles. Or, ce classement par étoiles (de une à quatre étoiles) a disparu au profit des catégories (de trois à une). La première catégorie correspond aux quatre étoiles. Elle est attribuée aux structures de type entrepreneurial ayant vocation à fédérer les professionnels et à développer l'économie touristique dans sa zone touristique d'intervention. Nécessairement pilotée par un(e) directeur(ice), son équipe est polyglotte et spécialisée. L'office de tourisme de Catégorie 1 développe également une politique de promotion nationale et internationale

ciblée. Il propose des services variés et des actions commerciales de nature à générer des ressources propres.

Pour Le Pouliguen, cette nouvelle distinction fait suite au label Tourisme & Handicap attribué en 2009 et à la marque Qualité Tourisme™ décernée en 2013. François Tabareau explique : « Ces trois obtentions récompensent les différentes actions de professionnalisation menées depuis de nombreuses années par l'équipe de l'Office de tourisme. Ces actions sont soutenues par la Ville car elles viennent conforter le label « Station classée de tourisme » du Pouliguen ».



Destination interco

Dans le cadre de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), l'organisation touristique évolue.

À compter du 1^{er} janvier 2017, la compétence tourisme, jusqu'alors assumée par les communes, sera transférée à l'intercommunalité.

Cette obligation donnera naissance à l'Office de Tourisme Intercommunal. La structure sera en charge des missions obligatoires d'un Office de Tourisme, cette fois à l'échelle territoriale. Elle sera composée de plusieurs lieux de réception du public, dont celui du Pouliguen.

François Tabareau, délégué au Tourisme, à l'artisanat et au commerce, indique : « Les conditions d'accueil resteront inchangées et c'est toujours avec le même professionnalisme que les visiteurs seront conseillés par l'équipe choisie ». Il ajoute : « Cette nouvelle organisation est un projet ambitieux pour le territoire où l'activité touristique constitue la première économie ».



Office de tourisme : Ouvert tous les jours en juillet et août, du lundi au samedi de septembre à juin - 02 40 42 31 05 - contact@tourisme-lepouliguen.fr

En chiffres

De janvier à mai 2015, l'Office de Tourisme a enregistré :

- 9 267 visiteurs
- 5 228 actes de renseignements
- 49 925 visites sur le site internet

Hier : la construction des quais

Vous l'avez sans doute remarqué : les travaux se multiplient dans la commune. Les projets, mûris depuis longtemps, éclosent les uns après les autres. Feuilletons les pages de cette actualité, en commençant par le réaménagement des quais, dont la naissance remonte au 14^e siècle...



Vers la fin du 14^e siècle, les premiers quais sont bâtis sur la rive droite de l'étier en remblayant celle-ci grâce aux apports du lest des navires. Les parements des quais sont en belles pierres de granit. Elles maintiennent et contiennent le remblai comme au Croisic. À l'époque, Le Pouliguen dépend, pour l'entretien des quais, du Croisic. L'argent est récolté grâce au droit de billot⁽¹⁾ perçu sur la vente des vins.

Durant la période du Moyen-Âge, il ne semble pas y avoir de problème d'entretien. **À partir du 17^e siècle**, on trouve des revendications des habitants du Pouliguen. **Au 18^e siècle**, période à laquelle s'amorce un certain déclin économique du transport international du sel, on signale l'aggravation de l'état des quais ainsi que l'envasement et l'ensablement du port. Ce dernier problème est d'ailleurs chronique. Il l'est encore aujourd'hui, c'est pourquoi le dragage régulier du port demeure nécessaire. Mais, au cours des siècles passés, une autre cause d'entrave à la navigation est mentionnée : le délestage sauvage des navires.

En théorie, il y a des endroits prévus à cet effet, mais bien souvent, pour aller plus vite, on déleste sur place. Ce n'est vraiment qu'à partir du 19^e siècle que la structure portuaire évolue :

En 1806, la presque totalité des quais tombe en ruine.

En 1820, deux moles de pierres sèches sont construits dans l'avant-port pour réguler l'entrée de la mer.

En 1824, deux amorces de jetées sont bâties.

En 1829, deux parties de mur de quai, entièrement détruites, sont reconstruites. Les parties restées en bon état sont entretenues (d'après une affiche d'adjudication de travaux décidés à la demande du maire, François Xavier Leblanc, suite à l'ouragan du 19 novembre 1824, et en prévision de l'armement de ses terre-neuvas de 100 tonneaux).

En 1860, le pont vient remplacer le bac permettant le passage d'une rive à l'autre.

En 1861, les quais sont restaurés et nivelés.

En 1957, l'original petit phare (plus exactement feu) prend place à l'extrémité de la jetée.

En 1960, le second pont (pont de la Libération) permet de fluidifier la circulation venant de La Baule.

Dans les années 70, les bords de l'étier situés entre les deux ponts sont rehaussés et le quai Commandant L'Herminier est construit. Devant l'afflux de bateaux de plaisance, l'extension se poursuit en amont du pont de la Libération. À la même époque, les quais côté La Baule, quai Rageot de la Touche, sont aussi améliorés et des pontons sont installés.

Aujourd'hui, le port est géré par le SIVU⁽²⁾ de La Baule-Le Pouliguen. Il compte plus de 830 places sur pontons.

Suite à la tempête Xynthia de 2010, le confortement et le rehaussement des digues est en cours...

Rédaction : Les Greniers de la mémoire - **Carte postale ancienne :** collection J. M. Gingueneau

Aujourd'hui : le réaménagement en question



Étape 1 : protéger les biens et les personnes

- Suite à la tempête Xynthia de 2010, reconnue catastrophe naturelle, un Plan de prévention des risques littoraux (PPRL) a été prescrit en 2011. Il permettra notamment de réglementer l'urbanisation (voir p. 15).
- En parallèle, un Plan d'actions de prévention des inondations (PAPI) a été élaboré. Validé en 2013 par une commission nationale, ce PAPI prévoit, sur 8 kms, le confortement et le rehaussement des berges et digues de l'étier de la Baule-Le Pouliguen. L'édification d'ouvrages de protection est ainsi lancée depuis fin 2014.



Batardeaux : barrage destiné à la retenue d'eau provisoire

Les travaux ont débuté à La Baule, ils se poursuivent désormais au Pouliguen :

- un merlon (levée de terre) a été dressé aux Bôles de Goustan ;
- un muret a été édifié sur le quai du Commandant L'Herminier ;
- une protection sera mise en œuvre sur le quai Jules Sandeau au cours du premier semestre 2017. Une solution est recherchée par la Ville et le SIVU du port, en accord avec les services compétents de l'État, en vue de limiter l'impact esthétique de l'ouvrage.

Les opérations sont menées par le SIVU⁽²⁾ du port. Ils sont financés par l'État à 40%, le Conseil régional à 15% et le Conseil départemental à 15%.



Quai du Commandant L'Herminier, des ouvertures de 3 mètres viennent ponctuer l'ouvrage. Elles seront refermées par des batardeaux en cas d'alerte météo.

⁽¹⁾ **Droit de billot :** taxe perçue sur la vente des alcools
⁽²⁾ **SIVU :** Syndicat intercommunal à vocation unique

Etape 2: aménager et valoriser

La Ville saisit l'opportunité du chantier de confortement et de rehaussement des digues pour aménager et valoriser les quais.



Hier



Aujourd'hui

- Pour le quai du Commandant L'Herminier, le muret -qui est d'une hauteur similaire à la précédente haie- sera masqué par de nouvelles plantations côté rue. Une agréable promenade de 4.20 mètres de large, traitée en béton balayé, a été créée côté port. Des bancs ont été positionnés et de nouveaux lampadaires seront installés. Les finitions (dont plantations) seront réalisées au second semestre 2016.

- Pour le quai Jules Sandeau, les aménagements, autour de l'ouvrage de protection, restent à définir; c'est ce qui a été expliqué, aux représentants des commerçants et aux associations liées au port (plaisanciers, Office de tourisme, Chaloupe sardinière...) lors de deux réunions d'informations.

Pour imaginer ce projet, la Ville a fait appel à un architecte maître d'œuvre. Ce dernier travaillera non seulement sur le quai, mais aussi sur le devenir de la promenade, de la rue de la Plage et de la place Delaroche Vernet.

Les différents avis sur le sujet seront recueillis à l'occasion d'une première réunion publique qui aura lieu après la saison. Un avant-projet sera ensuite soumis au cours de l'automne 2016. La proposition s'affinera au gré de la concertation et le chantier du quai Jules Sandeau pourra débuter dès le second semestre 2017 pour s'achever avant la saison estivale 2018. Les autres chantiers -dont celui la promenade-, seront lancés au cours des années suivantes.

Les travaux seront à la charge de la Ville. Le concours financier des partenaires institutionnels tels que l'Europe, l'État, la Région, le Département et la Communauté d'agglomération est sollicité

Planning

Fin 2014 / 2015

- Démarrage du chantier de confortement et de rehaussement des digues à La Baule et au Pouliguen (merlon Bôles de Goustan).

1^{er} semestre 2016

- Construction d'un ouvrage de protection quai du Commandant L'Herminier.
- Information sur les étapes du projet.

2nd semestre 2016

- Finitions des aménagements quai du Commandant L'Herminier.
- Concertation sur l'aménagement du quai Jules Sandeau.

1^{er} semestre 2017

- Construction d'un ouvrage de protection quai Jules Sandeau.

2nd semestre 2017 et 1^{er} semestre 2018

- Aménagement du quai Jules Sandeau.



Trois questions au Maire, Yves Lainé

Pourquoi construire ces protections?

Yves Lainé: Vous vous souvenez bien sûr de la tempête Xynthia et des inondations qui y furent associées fin février 2010. Sur l'ensemble du littoral Atlantique, des personnes et des biens ont été touchés. Les coûts engendrés pour les assurances se sont élevés à 1.5 milliards d'euros. Ce phénomène, exceptionnel, a révélé une certaine fragilité de notre territoire qu'il ne faut pas surestimer mais qu'il ne faut pas ignorer non plus.

Le port, vitrine du Pouliguen, restera-t-il attractif?

YL: Nous voulons même qu'il le soit davantage! Nous souhaitons requalifier les espaces publics, valoriser le patrimoine bâti et affirmer la vocation portuaire des lieux. Nous visons trois objectifs: protéger les personnes et les biens face au risque de submersion marine; favoriser le développement économique et touristique; faciliter la mobilité (en privilégiant les modes de déplacement doux, en rendant l'espace public accessible aux personnes à mobilité réduite et en sécurisant l'ensemble des usagers).

Concrètement, comment vont se dérouler les différentes étapes du projet?

YL: Côté conception, nous voulons la transparence. La concertation fait partie intégrante du cahier des charges transmis au maître d'œuvre. Côté réalisation, le phasage des travaux devra prendre en compte les réalités du terrain liées aux activités économiques et touristiques. Les opérations devront être coordonnées de manière à ce que les nuisances soient minimisées, même si celles-ci seront inévitables. Les commerçants seront consultés sur ce sujet à travers les commissions existantes.

QU'EST-CE QU'UN PPRL ?

Les Plans de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) ont pour objectifs :

- d'identifier les zones exposées aux risques littoraux (submersion marine et érosion) en intégrant l'élévation potentielle du niveau de la mer provoquée par le réchauffement climatique ;
- de prendre en compte ces risques dans l'aménagement du territoire, via les permis de construire et l'adaptation des biens existants, afin d'améliorer la sécurité des personnes et des biens.

Une fois approuvés, les PPRL constituent une servitude d'utilité publique opposable aux tiers : les permis de construire délivrés dans les zones concernées devront donc respecter les règles qu'ils instaurent.

Le PPRL de la Presqu'île guérandaise - Saint-Nazaire concerne huit communes : La Turballe, Guérande, Le Croisic, Batz-sur-mer, Le Pouliguen, La Baule, Pornichet et Saint-Nazaire.

Il est composé de trois documents :

- la note de présentation ;
- la carte du zonage réglementaire ;
- le règlement.

La commission d'enquête a émis un avis favorable sans réserve sur le projet de PPRL Presqu'île Guérandaise - Saint-Nazaire.



Extrait du zonage réglementaire de la Baule / Le Pouliguen. Ce zonage délimite deux grands types de zones :

- les zones de risques forts, inconstructibles sauf exceptions (zones rouges, oranges et vertes hachurées)
- les zones de risques modérés, constructibles sous conditions (zones bleues et violettes).

Retrouvez tous les documents sur : www.loire-atlantique.gouv.fr.

16 Grand angle : la ville en travaux

GARE

Après le rehaussement des quais et la rénovation du bâtiment voyageurs (financés par la SNCF - RFF, la Région, Cap Atlantique et par la commune), ce sera autour des abords de la gare d'être réhabilités. Le chantier sera mené par la Ville entre l'automne 2016 et l'automne 2017. Il consistera à réorganiser le stationnement, à favoriser les modes de circulation doux (piétons, vélos, transports en commun...) à végétaliser l'espace et à le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite.



LOGEMENTS

La vente de parcelles communales a permis de voir un projet immobilier privé éclore en entrée de ville. 99 logements sont en cours de construction, dont 30% sont réservés au locatif social.



Entrée de ville / Centre



LOGEMENTS ET CENTRE MÉDICO-SOCIAL

En avril 2016, le président du Département Philippe Grosvalet, le maire Yves Lainé, et le président d'« Atlantique Habitations et Coopératives GHT » Alain Tessier, posaient la première pierre du centre médico-social qui viendra remplacer l'actuel situé rue du Marais. Ce nouvel espace d'environ 400 m², réparti sur deux niveaux, regroupera puéricultrices, médecins et assistant social... Le centre sera intégré au sein du programme immobilier Avel Izel, comptant 11 appartements en accession aidée (commercialisés sous la marque GHT) et 4 logements locatifs sociaux. L'ensemble sera livré à l'été 2017.



De gauche à droite : Gatien Meunier, conseiller départemental ; Lyliane Jean, vice-présidente du Département déléguée à l'action sociale de proximité ; Philippe Grosvalet, président du Département ; le Maire Yves Lainé ; Alain Tessier, président de « Atlantique Habitations et Coopératives GHT » ; Danielle Rival, conseillère départementale et Marie-Josèphe Juteau, adjointe aux affaires sociales.

HÔTEL ****



En Conseil municipal du 21 décembre 2015, la vente de parcelles communales situées en entrée de ville a été annoncée. Objectif ? Voir un hôtel quatre étoiles se construire. L'établissement comptera 124 chambres et suites de 28 à 70 m², des espaces de restauration et de réception, des salles et salons, un espace bien-être avec sauna et hammam, ainsi qu'un bar-lounge et, sur le toit, une piscine couverte chauffée avec vue sur le port et les marais. L'hôtel sera créateur d'emplois. Il devrait ouvrir à l'automne 2017.

ORGUE

Dans les ateliers du facteur d'Orgue Bertrand Cattiaux, en Corrèze, le nouvel instrument du Pouliguen prend forme. Charpente, soufflerie, tuyauterie, sommiers s'assemblent au fur et à mesure et la mécanique des notes est lancée... La préharmonisation est quant à elle bien avancée : un travail « impressionnant », selon Philippe Lefebvre, organiste de la cathédrale Notre-Dame de Paris. L'orgue devrait prendre place au cœur de l'église Saint-Nicolas fin 2016. Plusieurs mois seront encore nécessaires pour parachever le montage.



CHEMIN MAURICE

Des travaux seront entrepris afin de rendre plus agréable la liaison piétonne entre le parking du Port et le centre. À l'image des rues du Bois, Jean Bart et du cœur de ville, la chaussée sera habillée d'un enrobé grenailé au centre et de pavés de granit sur les côtés.

GYMNASE JULES VERNE

La réhabilitation du gymnase Jules Verne, à proximité du collège, est quasiment terminée, après un semestre de travaux. La salle reçoit les associations locales mais aussi les scolaires, et, la rénovation s'avérait indispensable. À l'avant du bâtiment, deux blocs douches et des vestiaires ont été ajoutés; à l'arrière, un espace rangement a été créé; au centre, la surface sportive a été revue; le tout a été mis aux normes d'accessibilité et conditionné en vue d'économiser l'énergie. Inauguration à l'automne.



BOULODROME

Entamé fin 2015, le chantier du boulodrome a été particulièrement rapide. Il faut dire que sa construction était simple: une ossature en bois, recouverte d'une membrane en polyester. L'équipement sera officiellement inauguré à l'automne. Les 230 joueurs de pétanque et de boule lyonnaise pourront y pratiquer leurs disciplines toute l'année, notamment en cas d'intempéries. Auparavant, les membres occupaient des locaux situés en centre-ville, supprimés pour pouvoir y construire des logements et un centre médico-social.



Centre / Périphérie

BOIS



Au printemps, des aménagements ont été réalisés dans le bois. De nouveaux candélabres de quatre mètres de hauteur sont venus remplacer les précédents mesurant six, voire huit mètres. Les ampoules ont laissé place à des LED moins énergivores. La Ville a saisi l'opportunité de ces opérations menées par le SYDELA* sur le réseau électrique, pour requalifier l'allée Louis Veuillot. 16 tilleuls ont été plantés. Le passage a ensuite été recouvert de gravillons de petit diamètre.

*SYDELA: Syndicat d'énergie de Loire-Atlantique



STADE FÉLIX MONVILLE: TRIBUNES ET VESTIAIRES



Débutés en janvier, les travaux du stade Félix Monville s'achèveront au cours des prochains mois. Au rez-de-chaussée, une extension a été créée permettant de réorganiser vestiaires, sanitaires et autres locaux techniques. Une nouvelle couverture en zinc et des menuiseries en aluminium ont été posées, garantissant des économies d'énergies. Peinture des façades et rénovation du bar extérieur sont aussi au programme. L'inauguration est prévue à l'automne.

ECOLE VICTOR HUGO

Des opérations seront menées, à partir de fin 2016, en vue d'améliorer le confort des utilisateurs et réduire de 40% les consommations d'énergie primaire: renforcement de l'isolation, entretien du système de chauffage, installation d'une chaudière à condensation, révision de l'éclairage intérieur...



PARC D'ACTIVITÉS DU POUILL'GO

La requalification du parc d'activités du Poull'go est en marche. Les rues de Cornen et Pré-Malempogne seront rénovées fin 2016 - début 2017. Pour ces deux axes majeurs de la zone, des aménagements seront réalisés afin que les différents usagers -automobilistes, mais aussi piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite- puissent circuler facilement. Rue de Cornen, quelques espaces verts seront créés et les réseaux électriques seront enfouis. Le projet est financé à 40% par le Département et la Région, 40% par Cap Atlantique, 20% par les Villes de Batz sur Mer et du Pouliguen (hors effacement réseaux pris en charge par le Pouliguen).

Le bon geste



Les appareils de froid : quelques gestes pour une facture moins chaude

Les équipements liés au froid, réfrigérateurs et congélateurs, représentent la plus importante des consommations électriques d'un ménage (25 % des consommations électriques en moyenne).

Voici quelques conseils pour économiser l'énergie :

Le réfrigérateur et le congélateur fonctionnent mieux :

- Si l'air circule bien derrière l'appareil : 10 cm entre l'arrière de l'appareil et le mur ;
- Si la grille arrière est dépoussiérée deux fois par an environ. La poussière et la saleté accumulées peuvent être à l'origine de 30 % de l'électricité consommée.

Et aussi :

- Éloigner l'appareil des sources de chaleur (soleil, four, gazinière, radiateur...).
- Éviter d'ouvrir la porte trop fréquemment.
- Dégivrer dès que 5 mm de givre sont déposés dans le congélateur (Gratter avec une spatule en bois ou en plastique pour ne pas abîmer ou perforer les parois) : 30 % d'économies à la clé, soit environ 45 euros par an.
- Les joints doivent être propres et bien ajustés pour une consommation normale. Pour le vérifier coincez une feuille dans la porte, vous ne devez pas pouvoir l'extraire en tirant dessus.
- Les plats chauds ou tièdes n'ont pas leur place dans un appareil de froid. Laissez-les refroidir complètement avant de les y placer.

Plage du Nau : la sécurité avant tout



Cet été, vous pourrez profiter de la plage du Nau en toute sécurité :

- La plage sera surveillée par des professionnels, chaque jour, du 1^{er} juillet au 28 août. Le poste de secours sera ouvert de 12h à 19h.
- Au-delà de la bande littorale des 300 mètres, la sécurité des plaisanciers sera assurée par la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM), du 1^{er} juillet au 31 août.
- La nuit, un maître-chien garantira la tranquillité des lieux, également du 1^{er} juillet au 31 août.

■ Par mesure de précaution, les trois pontons-plongeoires ne seront plus installés.

Aucun incident n'a jamais été déploré au Pouliguen. Néanmoins, il a malheureusement été constaté que les conséquences d'un mauvais plongeur pouvaient s'avérer très graves.

Attention : au-delà du phare de la jetée, l'accès sur le prolongement rocheux est strictement interdit.

Clos Cario : une gestion environnementale

Entre 2009 et 2013, la commune s'était engagée dans un contrat Natura 2000 et les salines du Clos Cario (près du rond-point de la Gare) avaient été restaurées. Sternes, échasses blanches, et mouettes rieuses avaient alors réintégré les lieux. Les résultats étaient même qualifiés de « spectaculaires » par les spécialistes. Afin de faire perdurer les bénéfices de cette action, la Ville a passé une nouvelle convention avec l'Établissement interdépartemental pour

la démoustication du littoral Atlantique (EID Atlantique). L'entreprise, qui assumait déjà la gestion hydraulique du site depuis 1980, a affiné sa méthode. Désormais, elle veille à ce que les bassins ne soient pas à sec entre mars et août, ou trop pleins entre octobre et février. De son côté, la Ville fauche les ponts d'argile. L'ensemble de ces mesures vise à favoriser la nidification des oiseaux - et des avocettes en particulier - et de permettre leur alimentation.



La vie RÊVÉE de Frédéric Renaudin

De Maurane à Jean-Louis Aubert, en passant par Vanessa Paradis, il accompagne les plus grands sur scène et sur les plateaux de télévision. Chaque année, il part en tournée avec Nolwenn Leroy, Florent Pagny ou encore Julien Clerc. Frédéric Renaudin joue du piano, du saxo, de la basse, du bugle, de la flûte et chante. Alors que sa brillante carrière s'accomplit dans la capitale, ce multi-instrumentiste a élu domicile au Pouliguen. Il nous explique pourquoi, avec un enthousiasme communicatif.

La musique, c'est une vocation ?

Frédéric Renaudin : Je suis né à Nantes en 1972, dans une famille de musiciens. Mon père était saxophoniste et ma mère accordéoniste. J'ai débuté le piano classique à l'âge de 10 ans. J'ai poursuivi aux côtés de Jean-Marie Bellec, directeur du département jazz du Conservatoire de Nantes. Je ne me destinais pas spécialement à devenir musicien professionnel. Ce n'est qu'après avoir passé une maîtrise en psychologie que j'ai joué du jazz dans des soirées privées. J'y ai alors rencontré de très bons musiciens, de toutes les générations.

Aujourd'hui, vous partagez la scène des plus grands. Comment y êtes-vous parvenu ?

FR : J'ai commencé à travailler avec des gens qui connaissaient du monde à Paris. Quand vous faites bien votre boulot une

fois, on vous rappelle, et ainsi de suite : ça s'enchaîne. Et puis le hasard... J'ai débuté avec Native, j'ai rencontré Bernard Lavilliers, j'ai poursuivi avec Etienne Daho ; j'ai fait Bercy et les Zéniths avec Michel Sardou, l'Olympia avec Chimène Badi et Grégory Lemarchal ; je suis parti en tournée mondiale avec Julien Clerc ; je suis devenu ami avec Julie Zenatti et Nolwenn Leroy. Tout va très vite.

Pourquoi avoir choisi de vivre au Pouliguen ?

FR : J'ai vécu pendant sept ans à Paris. Et sept cambriolages plus tard, je suis revenu vivre à Nantes avec mon épouse. C'était comme un sas de décompression. Pendant ces deux années dans la cité des ducs, nous avons visité la côte pour y trouver notre pied-à-terre, et c'est au Pouliguen que nous l'avons déniché. Cela fait trois ans maintenant. Depuis le début, tout

ce qu'on y découvre nous plaît. Il y a tellement de choses à faire et à imaginer ! Je n'ai aucun problème à gérer mon travail à distance. Si j'ai besoin, je sais que je peux être à Paris dans l'après-midi. Et puis j'ai aménagé un studio d'enregistrement chez moi. Nolwenn Leroy a par exemple pu y préparer sa tournée acoustique...

Est-ce que votre métier continue de vous faire rêver ?

FR : Dernièrement, je jouais dans l'orchestre des Victoires de la musique... ça m'a rappelé l'édition 2010... J'ai eu l'opportunité d'y accompagner Stevie Wonder : quel souvenir ! Oui, j'ai la chance de mener une vie dont beaucoup rêvent et je ne m'en lasse pas. On s'amuse. C'est un peu le parc d'attractions tous les jours.

Ramassage des encombrants

Les prochaines collectes des encombrants auront lieu les vendredis 2 septembre et 4 novembre 2016. Le ramassage s'effectuant en porte-à-porte, il est nécessaire d'appeler la veille, au plus tard avant 12h. En dehors de ces dates, ayez le réflexe déchetterie !

Numéro vert : 0800 393 395
Déchetterie du Pouliguen : rue de la Minoterie

Collecte des déchets

Au Pouliguen, la collecte des ordures ménagères a lieu le lundi. Du 1^{er} juillet au 31 août, un ramassage supplémentaire est ajouté le jeudi. Les sacs jaunes (emballages légers) sont collectés chaque lundi ; les sacs bleus (journaux-magazines), le lundi toutes les deux semaines. Les collectes sont assurées les jours fériés.

Plus d'infos : 02 51 76 96 16 - accueil.herbi-gnac@cap-atlantique.fr - www.cap-atlantique.fr



Début février, sur le parking du port, six nouveaux conteneurs enterrés sont venus remplacer les anciens aériens.

La qualité des eaux dépend de nous tous !

Ceci n'est pas une bouche d'épout, mais une grille d'eaux pluviales.

Sur notre territoire, les eaux pluviales sont rejetées dans la nature sans traitement. Soyons vigilants !

Cap Atlantique

www.cap-atlantique.fr

Pas de versement de substances polluantes

Asnières • Batz-sur-Mer • Camille • Fârel • Guirand • Herbignac • La Baule-Escoublac • La Turballe • Le Croisic • Le Pouliguen • Mesquet • Pârisse • Piriac-sur-Mer • Saint-Lyphard • Saint-Moll

Contrairement à ce qui peut exister ailleurs, deux types de réseaux maillent notre territoire :

■ les eaux usées

Ce sont les eaux émanant des habitations (WC, douche, ménage...). Elles sont traitées.

■ les eaux pluviales

Ce sont les eaux de ruissellement des rues, des gouttières... Elles ne sont pas traitées. Elles s'évacuent directement vers la mer, via les grilles.

Autrement dit, tout ce que nous jetons dans les grilles va dans la mer.

Révision du SCoT : imaginer son territoire pour 2035

Le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) est un document de planification stratégique à l'échelle intercommunale institué par la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU). Habitat, déplacements, économie, environnement... Il définit les orientations d'aménagement et d'urbanisme du territoire.

Le SCoT 1 de Cap Atlantique, adopté en 2011, satisfait par de nombreux points aux obligations des lois Grenelle et ALUR*. Néanmoins, ce schéma doit être revu, notamment pour les volets relevant de la politique énergétique ou bien d'urbanisme commercial, mais aussi du point de vue de la démarche. Aussi, sa révision est lancée et permettra d'imaginer le territoire à l'horizon 2035. Les orientations fixées s'imposeront ensuite aux communes.

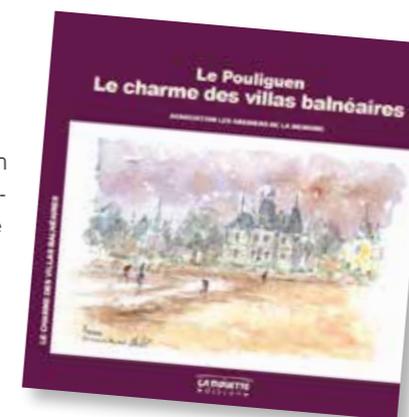
Après avoir dressé le diagnostic et l'état initial de l'environnement, le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) a été élaboré entre mars et juillet 2016. Jusqu'en décembre prochain, le Document d'orientations et d'objectifs (DOO) - c'est-à-dire la traduction règlementaire du projet - sera rédigé.

Retrouvez les fiches thématiques du rapport de diagnostic et « La lettre du SCoT » en mairie et sur www.cap-atlantique.fr (rubrique « Projet du territoire ») - *ALUR : Accès au logement et un urbanisme rénové.

Viva les villas !

Le style

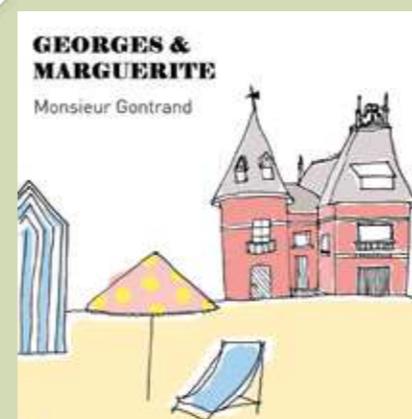
À travers la description et l'illustration d'une vingtaine de villas pouliguenaises, découvrez ce style qu'on appelle « balnéaire », une forme éclectique qui favorise la relation entre intérieur et extérieur. Richement documenté, le nouvel ouvrage de l'association Les Greniers de la Mémoire, montre l'évolution qu'a connue l'architecture locale, passant de portuaire à balnéaire. Les aquarelles de Jean Brouillet viennent superbement agrémenter cette balade au cœur de notre Histoire. À lire, à regarder et... à apprécier.



Le Pouliguen, le charme des villas balnéaires - Sortie le 10 juillet - En vente à l'Office de tourisme : 30 €

Les petits noms fleuris

AMusKD, Kur d'R, Samva, Sanouva, Tou Skim Fô, La Ut... Vous les avez prononcés à voix haute ? Oui... les dénominations des villas regorgent de surprises et d'anecdotes. La pouliguenaise Chantal Goumas les a compilées au sein d'un inventaire illustré. Plus de 1200 noms ont été répertoriés, classés par rue et par période. Si votre habitation est elle-même nommée, n'hésitez pas à vous joindre à cette initiative en appelant le 02 51 76 94 33 ou en venant compléter les registres qui seront mis à disposition à la salle Marcel Baudry, lors de l'exposition de l'association Poulig'Collectiv'Art des samedis 29 et dimanche 30 octobre 2016.



Georges & Marguerite... C'est le nom d'une villa pouliguenaise. C'est aussi le titre du cinquième et dernier opus du chansonnier et photographe Christian Braut, alias Monsieur Gontrand. Découvrez l'album et les clips de cet amoureux de la commune, sur le web.



Hommage

Pierre Courtill s'est éteint à l'âge de 76 ans. Figure incontournable de la commune, il a organisé pendant 20 ans les Soirées du bois, avec le Comité des fêtes, dont il a été l'emblématique président. Mais ce n'était pas là son seul credo...

Toujours investi dès lors qu'il s'agissait du Pouliguen, il s'est engagé dans la vie municipale dès 1983, sous la mandature de René Debatisse. D'abord conseiller municipal, il fut, de 1985 à 1989, adjoint en charge du sport, de la jeunesse, des loisirs, des affaires scolaires et des comités de quartier. Sous René Chotard, entre 1995 et 2001, il fut à nouveau promu adjoint. Il était alors en charge de la jeunesse, du sport et des fêtes. Durant ce mandat, il a notamment œuvré pour la construction de la salle omnisport de l'Atlantique, achevée en 2002. Il s'était ensuite présenté à deux autres élections municipales : en 2001, sur la liste emmenée par Michel Breton ; et en 2014, sur la liste conduite par sa fille Nathalie Roëls. Particulièrement impliqué dans la vie associative locale, il a été membre du Comité de jumelage, de la Chaloupe Sardinière, de La Mouette Tennis de table, de l'association des parents d'élèves de l'école Paul Lesage et de celle du collège Jules Verne. Il fut aussi entraîneur pour La Mouette Basket. En 2012, après avoir présidé le Comité des fêtes pendant dix ans, il passa le relais à Daniel Greffe, tout en restant vice-président. « Pierrot » s'en est allé dans la nuit du 16 au 17 avril 2015. Il laisse derrière lui son épouse, Marcelle, sa fille Nathalie, son fils Yann, et ses quatre petits-enfants Julie, Charlotte, Adèle et Némé.

Dès aujourd'hui, nous devons œuvrer pour préparer l'avenir :

- en protégeant les biens et les personnes face au risque de submersion marine ;
- en préservant la qualité de notre cadre de vie et en maintenant un dynamisme économique durable ;
- en prenant en compte l'évolution des modes de vie et en permettant aux jeunes de s'installer au Pouliguen.

Voici en toute transparence, les interrogations qui nous animent :

- Quai Jules Sandeau, quels aménagements réaliser autour de l'ouvrage de protection ? À l'automne, nous déterminerons ensemble le sens de circulation,

la place donnée à la voiture, aux vélos, aux piétons, au stationnement...

- Y a-t-il suffisamment de stationnement au sud de la commune ?
- Le Pouliguen compte deux campings municipaux de même catégorie (deux étoiles). Est-ce pertinent ?
- Le secteur des Korrigans comprend un espace boisé, une zone naturelle, des jardins collectifs et des bâtiments. Que faire de ce site, qui restera propriété de la commune ? Des professionnels du tourisme et des loisirs nous apporteront prochainement des données tangibles sur le sujet, afin de nous guider.

financés par les contribuables Pouliguenais ».

Oui, vous allez dire que nous sommes naïfs. Pourtant, c'est vers ce monde-là qu'il serait souhaitable d'évoluer en mettant le citoyen au cœur de la politique de la ville. **Ceci inciterait nos « dirigeants communaux » à :**

- initier des projets au service du plus grand nombre ;
- informer ses concitoyens en toute transparence sur les dossiers en cours ;
- consulter et faire participer les citoyens à un projet ;
- responsabiliser leurs élus sur les coûts du projet et le suivi des travaux.

La baisse des dotations de l'État va se poursuivre, chacun est appelé à faire des efforts, notre pays vivant depuis des lustres au-dessus de ses moyens. Nous l'avons déjà écrit : certaines communes ont revu à la baisse leur train de vie, d'autres vendent plutôt bien leurs projets à l'intercommunalité tandis que Le Pouliguen continue de vivre sur son nuage : la vente de quelques biens immobiliers hérités du passé, la cession du plus beau terrain municipal pour l'hôtel permettent au budget de « passer » avec des ratios flatteurs. Restent à vendre les Korrigans, à privatiser un camping ou

céder des terrains Porte-Joie pour financer la fin du mandat. Et après ?

L'équipe municipale serait championne pour la création de logements sociaux pourtant notre population baisse depuis 2008. Il est à craindre de nouvelles fermetures de classes. Garder nos jeunes au Pouliguen a été un des arguments présentés au Conseil pour construire ... le boulodrome !

Suite aux conséquences de la tempête Xynthia, de nombreuses communes du littoral ont dû protéger leur population

- Enfin, grâce aux protections mises en œuvre le long de l'étié, le secteur Porte-Joie (entre la gare et le Lidl) devrait redevenir partiellement constructible. Les jeunes veulent pouvoir acheter des maisons. Pourquoi ne pas en bâtir dans cette zone ?

Vous le voyez, tous les sujets sont liés. C'est pourquoi une réflexion globale est en cours. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées. Nous progresserons sans parti pris et dans l'intérêt général.

Bonnes vacances

Le groupe de la majorité

Dans ce sens, depuis mars, il vous est proposé de vous exprimer sur le futur aménagement du quai Jules Sandeau sur le site :

www.lepouliguenautrement.fr (consultation écrite et un projet à votre disposition). Cette démarche constructive, initiée par un groupe de travail AQJS et LPA, doit inciter l'équipe municipale à consulter tous les Pouliguenais.

Bonnes vacances à toutes et tous, Le Pouliguen Autrement

par des ouvrages anti-submersion. Sur le quai Jules Sandeau, le mur, tant décrié, serait finalement construit sur la chaussée, accolé aux terrasses. En conséquence, la municipalité se voit maintenant obliger de réaménager le port, ce qui n'était pas prévu initialement. Nous avons toujours présenté ce projet comme un enjeu majeur du mandat et sommes prêts à y participer, sans polémique. Mais, la majorité dérogera-t-elle à son habitude de nous associer une fois les décisions ... déjà prises ?

Bonnes vacances à toutes et à tous

DÉCÈS

ADAM Jean-Pierre	04/12/2015	54 ans
BONIN née LE BERRE Elisabeth	09/07/2015	90 ans
PRUDHOMME Réginal	02/12/2015	70 ans
BARRIUSO veuve GUIDOU Hélène	08/12/2015	90 ans
CHAPUT veuve GABRYELCZYK Gabrielle	11/12/2015	90 ans
LUBIN épouse MONNIER Claude	13/12/2015	76 ans
TESSIER Julien	13/12/2015	91 ans
CHEVALLIER François	15/12/2015	55 ans
LACOUR épouse WIMART Annie	17/12/2015	88 ans
BACHER veuve FURIC Micheline	20/12/2015	86 ans
BAGARD Joséphine	25/12/2015	36 ans
AMIOT Célestin	26/12/2015	93 ans
BALANEC veuve JIQUEL Odile	10/01/2016	86 ans
BAGARD Michel	11/01/2016	66 ans
QUELLARD veuve MABILLE Monique	15/01/2016	89 ans
TRIFAULT veuve MAURIN Alice	17/01/2016	100 ans
GAUDIN François	21/01/2016	95 ans
HUGUET Jean-Baptiste	28/01/2016	77 ans
LE CLANCHE Gérard	05/02/2016	79 ans
VAILLANT Michel	06/02/2016	86 ans
BERNARD épouse VALLA Anne	08/02/2016	74 ans
BOUROUBA Francis	11/02/2016	70 ans
ADRIAN Jean	13/02/2016	90 ans
BRISSET épouse CROCHET Denise	18/02/2016	69 ans
LE ROUX épouse BAROCHE Andrée	22/02/2016	91 ans
FLANCHARD Lucien	23/02/2016	90 ans
TREMOUREUX veuve GERGAUD Rose	28/02/2016	95 ans
LECOMTE Gérard	01/03/2016	80 ans
CHÂTELLIER Philippe	02/03/2016	81 ans
LIZÉ Marie-Louise	02/03/2016	89 ans
CHAGNAUD Jacques	04/03/2016	82 ans
MOIZAN Marie-Annick	06/03/2016	57 ans
BIGOT Laurent	11/03/2016	89 ans
TÉFFAUT veuve EON Elise	14/03/2016	98 ans
ONFFROY de VÉREZ Roger	19/03/2016	85 ans
MAUBON veuve ADDE Paule	25/03/2016	95 ans
CORBOLIOU Yves	28/03/2016	88 ans
BRET Michel	01/04/2016	85 ans
FRAINAY Roger	03/04/2016	89 ans
DUBOT Paul	12/04/2016	85 ans
ANDREOLI Spartaco	14/04/2016	94 ans
POLLET veuve TURPAULT Germaine	14/04/2016	96 ans
LAUNAY veuve BOURGOIN Léa	15/04/2016	94 ans

COURTIL Pierre	17/04/2016	76 ans
NORNIELLA-ARGÜELLES José	21/04/2016	85 ans
VINCENT Auguste	21/04/2016	83 ans
NANOBOFF veuve HALGAND Tamara	24/04/2016	98 ans
PLANCHAIS veuve CHERBONNEAU Thérèse	25/04/2016	86 ans
PORCHER épouse MALNOË Simone	25/04/2016	82 ans
LOLIVIER divorcée BABO Marie-Renée	28/04/2016	72 ans
COLIN veuve MOREAU Andrée	01/05/2016	98 ans
LEFÈVRE Bruno	04/05/2016	66 ans
BERNHEIM veuve AMOURET Jeannine	12/05/2016	86 ans
BIET Jean-Elie	13/05/2016	68 ans
MAILLARD veuve FOUREAU Simonne	14/05/2016	102 ans
COUËT veuve ESCURE Yvette	21/05/2016	96 ans
JOUANNY veuve COURCOUX Yvonne	24/05/2016	96 ans

NAISSANCES

PINHO Enola	Saint-Nazaire	20/12/2015
NAVIN Kyllian	Saint-Nazaire	21/01/2016
LE QUELLEC HUNAUT Louane	Saint-Nazaire	11/02/2016
RITZ Camille	Saint-Nazaire	25/02/2016
ESPOSITO Eddy	Saint-Nazaire	14/04/2016

MARIAGES

MAUVAIS Damien & LEROUX Caroline	11/07/2015	(régularisation)
MOSIOU Nicolas & de BROSSIN de MÉRÉ Anne	19/12/2015	
CHALAT Benjamin & KIM Bobae	31/12/2015	
LE BIEZ Jean-Guillaume & WATINE Guillemette	26/03/2016	
AUVINET Frédéric & BOUTIN Klervi	09/04/2016	
VETTER Etienne & FRÉCHINIÉ Clémentine	30/04/2016	
AMBROISE Guy & BOULET Andrée	06/05/2016	
BARILLÉ Marc-Antoine & FOUTREL Marie	06/05/2016	
GOURDEL Benoît & KERNIN Elodie	06/05/2016	
JEANNET Cédric & GUILLOUZOUIC Claire	14/05/2016	
LABOULAIS Pierre-Luc & CAUCHIS Clotilde	14/05/2016	
AUXERRE Olivier & DUCHESNE Laëtitia	21/05/2016	
VIOT Guillaume & FÉVRIER le BOUËTOUX de BRÉJERAC Aude	21/05/2016	
TRAVERS Sébastien & A.PIOU Lisa	26/05/2016	

Hommages

- François Gaudin, conseiller municipal de 1983 à 1995, décédé à l'âge de 96 ans.
- Pierre Courttil, élu de 1983 à 1989, puis de 1995 à 2001, décédé à l'âge de 76 ans (voir page 23).

Les temps forts à venir



>> LECTURE « A NAU PLAGE »
DU LUN. 4 JUILLET AU DIM. 28 AOÛT
DE 15H À 19H | PLAGES DU NAU

Sur la plage du Nau, bronchez et... plongez dans de nouvelles aventures ! Plus de 700 ouvrages, publiés par des maisons d'édition indépendantes, sont à votre disposition au sein d'un espace lecture.

Entrée libre

Ville du Pouliguen / Le Sel des mots

>> LES MERCREDIS MUSICAUX
DU 6 JUILLET AU 24 AOÛT
21H | ÉGLISE SAINT-NICOLAS

Au programme : Quator Aziliz (guitares) / Brigitte Lafon (soprano) et l'ensemble Herr Bach Trio / Trio celtique (flûtes, harpe) / Ensemble Harmonica 3 (flûte, violon, guitare) / Voix de femmes / Récital L'Homme et la mer, par baryton et soprano / Ensemble Paris Opéra (flûte, violon, alto, violoncelle) / Ensemble Axis (voix d'hommes a capella)

Entrée libre

Les mercredis musicaux

>> LES JEUDIS DU PORT
DU 7 JUILLET AU 25 AOÛT
À PARTIR DE 18H | PORT

Chaque jeudi, le quai devient piétonnier pour mieux s'animer. Au programme : ambiance bretonne, chants de marins, concerts soul, funk, variétés et braderie.

Gratuit

Ville du Pouliguen

>> LES SOIRÉES DU BOIS
DU VEN. 8 JUILLET AU VEN. 26 AOÛT
21H | BOIS

Concerts de fanfare, groupes folkloriques, soirée country, ensembles locaux... tout au long de l'été, le bois s'animera au son de la musique et de la danse.

Comité des fêtes

>> LES CLASSIQUES
SAMEDI 16 JUILLET
19H30 | SALLE ANDRÉ RAVACHE

Pierre Hamel au violon, Jean-Marc Kérisit également au violon, Patricia Neels au violoncelle, Mathieu Rolland à l'alto et Ariel Sirat au piano, interpréteront Schubert et Dvořák.

Entrée libre

Ville du Pouliguen

>> JUDO TOUR LITTORAL
DIMANCHE 17 JUILLET
9H30-18H30 | PLAGES DU NAU

Entrée libre

Fédération française de judo / Satori Dojo



>> DON DU SANG
LUNDI 25 JUILLET
9H30 - 12H30 | SALLE ANDRÉ RAVACHE

Même en vacances, restez solidaires et participez à la collecte de sang !

Amicale pour le don du sang bénévole de la Côte d'Amour.



>> FÊTE BRETONNE
SAM. 30 ET DIM. 31 JUILLET
| PORT

Toute la journée du samedi, cercles et bagadou animeront le port, avant le traditionnel Fest noz. Dimanche matin, une messe sera célébrée, en l'honneur de Sainte-Anne, patronne de la Bretagne. L'après-midi, le groupe Youhadenn puis Gilles Servat seront en concert. Durant les deux jours de festivités, se tiendra une expo-vente artisanale.

Association Fête Bretonne



>> LES CLASSIQUES
SAMEDI 6 AOÛT
19H30 | SALLE ANDRÉ RAVACHE

Au piano, Abel Sanchez-Aguilera jouera Scarlatti, Albéniz, Scriabine et Brahms.

Entrée libre

>> CONCERT CHANT CHORAL
DIMANCHE 7 AOÛT
21H | SALLE ANDRÉ RAVACHE

Le Gloria et le Te Deum de Karl Jenkins seront chantés par un ensemble de choristes amateurs éclairés, jeunes et adultes, sous la direction de Catherine Métayer, chef de chœur des Petits chanteurs d'Andorre et du chœur adultes d'Andorre.

10 € (gratuit -10 ans)

Résa : Office de tourisme

Association Vibrato point d'orgue

>> BAL DES POMPIERS
DIMANCHE 14 AOÛT
20H | SALLE ANDRÉ RAVACHE

Entrée libre

Amicale sapeurs-pompiers

>> ANIMATHLON
SAMEDI 27 AOÛT
À PARTIR DE 15H | PLAGES DU NAU

Triathlon découverte pour les 8-12 ans.

Inscriptions : 02 40 42 16 39

Triathlon Côte d'Amour

>> FORUM DES ASSOCIATIONS
SAMEDI 3 SEPTEMBRE

9H - 19H | SALLE ANDRÉ RAVACHE

Office municipal de la culture et des loisirs (OMCL)

>> L'ART AU GRÉ DES CHAPELLES
DU DIM. 3 SEPT. AU DIM. 2 OCT.
14H30 - 18H30 |
CHAPELLE SAINT-JULIEN SAINTE-ANNE

Entrée libre

Association pour la Promotion de l'Art et des Artistes (AP2A) / Ville du Pouliguen

>> FESTIVAL DE FANFARES
DIMANCHE 11 SEPTEMBRE
11H | PORT

Défilé de huit formations, dont La Garde Républicaine et l'Artillerie de Rennes.

Comité des fêtes d'Escoublac

>> JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE
SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 SEPTEMBRE

Balades nautiques à bord de la Chaloupe sardinière (résa : Office de tourisme) - Visites guidées avec l'association des Greniers de la mémoire (accès libre) - Concert de musique baroque à la Chapelle Saint-Julien Sainte-Anne (le samedi à 20h - Entrée libre)

La Chaloupe sardinière / Les Greniers de la mémoire / Ville du Pouliguen

>> AR POULGWENN RETRO AUTO
DIMANCHE 18 SEPTEMBRE
9H - 19H | PORT

Rassemblement de voitures de collection et d'exception, animations, balades en voiture d'époque l'après-midi.

5 €

Amicale des bielles anciennes



>> FESTIVAL A NAU VOIX
VEN. 23, SAM. 24 ET DIM. 25 SEPTEMBRE

Chorales, sopranes, ensemble russe et groupe gospel enchanteront la station balnéaire. La talentueuse Julie Zenatti, les décalés Triwap, et le chanteur préféré des familles Philippe Miko, donneront aussi de la voix.

FESTIVAL A NAU VOIX

Résa : Office de tourisme

Ville du Pouliguen

>> CHAMPIONNATS DE FRANCE D'ULTIMATE SUR PLAGES

SAM. 8 ET DIM. 9 OCTOBRE
| PLAGES DU NAU

Phase finale de la compétition 300 joueurs attendus

Fédération flying disc France / Les Frisbeurs nantais

>> CONCERT « AIRS DE BRETAGNE »
SAMEDI 22 OCTOBRE
21H | SALLE ANDRÉ RAVACHE

Avec Les Dégâts d'chez nous, le Bagad et Les Veuzous de la Presqu'île...

Bagad de la Presqu'île

>> SALON DE LA GASTRONOMIE
VEN. 28, SAM. 29 ET DIM. 30 OCTOBRE
10H - 19H | SALLE ANDRÉ RAVACHE

Rendez-vous avec les meilleurs artisans et producteurs de la région, ainsi qu'avec les chefs de la presqu'île.

Entrée libre

L'Atelier du goût



6^e VOCALISES

**23, 24 et 25 septembre
LE POULIGUEN 2016**

**FESTIVAL
À NAU
VOIX**

JULIE ZENATTI

PHILIPPE MIKO • TRIWAP

QUATUOR BAIKAL • SOUL GOSPEL

EDELVOICE • LES GRANDES GUEULES

JEUNES TALENTS LYRIQUES : CARLA KIRBY & MARIA SOLER



www.lepouliguen.fr - **Réservations:** Office de tourisme

